

Collège National des Sages-Femmes de France

LES MAISONS DE NAISSANCE : UN LIEU SÉCURITAIRE POUR ACCOUCHER.

La FRANCE rattrape (enfin) ses voisins Européens

Le 6 décembre 2013, les législateurs autorisaient l'expérimentation des maisons de naissance en France. Depuis 2015, 8 maisons de naissance (MDN) ont vu le jour sur l'ensemble du territoire français. Elles proposent un changement de paradigme en offrant un modèle de soins continu, patient-centré, innovant, avec un accouchement réalisé en ambulatoire et qui valorise la salutogénèse (soins de prévention) et dont la sécurité des soins a été démontré.

Plusieurs **sages-femmes chercheuses**, soutenues par le **Collège National des Sages-Femmes de France**, ont été à l'initiative d'un groupe de recherche pour évaluer cette expérimentation. Si cette celle-ci semblait primordiale pour décider de l'avenir de ces structures, les financements publics (ministère de la santé et instituts régionaux de promotion de la santé, entre autres) ont été refusés au motif d'un manque de moyen ou d'intérêt pour le sujet d'étude.

Malgré ces refus, la motivation et la rigueur du groupe de chercheuses (bénévoles) ont permis de rendre une première évaluation répondant parfaitement aux critères de recherche menée autour de 3 axes (sécurité, qualité et pertinence des soins en MDN) et approuvée par l'INSERM.

Cette étude descriptive reprend l'intégralité des dossiers des **649 femmes prises en charge au cours du travail en MDN**. Au total, 506 y ont accouché, ce qui représente 0,07% des accouchements recensés en France en 2018. La pertinence des soins y est respectée, avec plus de **99% des femmes pour lesquelles l'accouchement était planifié en maison de naissance qui respectaient les critères d'éligibilité**.

L'étude de **l'efficacité des soins** prodigués dans ces structures montre très peu d'interventions lors du travail (**moins de 3% de rupture artificielle de la poche des eaux, moins de 2% d'épisiotomie**, aucun ou seulement un seul toucher vaginal au total pendant le travail pour la moitié des femmes et une **position librement choisie au moment de l'accouchement** avec seulement 6% des femmes allongées en décubitus dorsal).

143 femmes ont été transférées dans des maternités partenaires, soit 22%, pour des situations à complications hors contexte d'urgence dans 85% des cas (non progression du travail et prise en charge de la douleur médicamenteuse), avec une issue favorable. Au total, parmi toutes les femmes ayant planifié un accouchement en maison de naissance, **90,5% ont accouché par voie basse spontanée, 6,5% par voie basse instrumentale et 3% par césarienne**.

Les **indicateurs de sécurité** des soins évalués pour toutes les femmes ayant été accompagnées en maison de naissance, quel que soit le lieu final d'accouchement, montraient **des complications maternelles peu voire très peu fréquentes** avec moins de **0,5% de lésions sévères du périnée, 1,4% d'hémorragies sévères, 0,4% de ré-hospitalisation** dans le mois suivant l'accouchement **et aucun transfert en unité de réanimation/soins intensifs ou décès maternel**. Il en est de même concernant les nouveau-nés (aucune indication de réanimation).

Les MDN font partie intégrante de l'offre de soins en périnatalité dans la plupart des pays à haut niveau de ressources économiques.

L'étude montre que les maisons de naissance françaises ont des résultats comparables aux autres expérimentations menées dans d'autres pays et, en particulier, présentent le bénéfice humain réel d'une **prise en charge moins médicalisée des grossesses à bas-risque répondant ainsi à la demande croissante des femmes et des couples d'avoir accès à ce type de structure**.

Pour rappel, la commission des affaires sociales qui avait, le 21 janvier 2015, avait demandé l'enquête de la Cour des Comptes sur les maternités, **avait estimé à 7 millions d'euros l'économie réalisable avec une généralisation des MDN sur tout le territoire**.

Contact Presse

Adrien GANTOIS, Président du CNSF - 06.47.98.45.89
Pierre-Antoine MIGEON, V.P. délégué à la Communication - 06.22.46.03.02